

## Entreprise de travaux : vérifier les attestations d'assurance

Éléments essentiels à vérifier sur les attestations d'assurance de vos prestataires de travaux



La solidité de la compagnie d'assurance



L'identité de l'assuré / entreprise assurée



La période de validité de l'attestation



Les activités, travaux ou missions couverts



Le plafond de garantie et la franchise



En savoir plus :

- [Accès au lexique des assurances construction](#)
- [Accès à la fiche pratique sur les assurances de construction de l'Institut national de la consommation](#)

**A noter:** lorsque les travaux relèvent de l'assurance décennale obligatoire, l'attestation d'assurance est obligatoirement jointe au devis et à la facture.

**Ne pas confondre :** l'attestation d'assurance ne remplace pas l'attestation de vigilance URSSAF (obligatoire pour tout contrat ou opération d'au moins 5 000 € HT).